

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 8 septembre 2022

Présidence de Monsieur Dylan Montefusco

Préavis N° 23-2022

Redynamisation du marché de Renens

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 23-2022 de la Municipalité du 13 juin 2022,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCEPTE : les charges uniques supplémentaires au budget 2022 d'un montant de CHF 53'200.- TTC, à imputer au compte no 5110.3189.14 « Concept de redynamisation du marché.

PREND ACTE : que soient portées aux budget 2023, 2024, 2025 et 2026 les charges d'un montant annuel de CHF 32'400.- TTC, à imputer aux différents comptes de la section no 5110 « Animations »

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 juin 2022

Le Président

La Secrétaire

Dylan Montefusco

Corrine Simon

